

Compte rendu de la journée de la justice internationale 17 Juillet 2007 Abidjan, Côte d'Ivoire

A l'instar des coalitions sœurs pour la CPI la Coalition Ivoirienne pour la Cour Pénale Internationale a commémoré la journée de la justice Internationale en organisant une conférence publique internationale le 17 juillet 2007 à l'hôtel Sofitel à Abidjan.

Après la sensibilisation par les formations, les séminaires, le lobbying et le théâtre, la CI – CPI a créé une nouvelle tribune d'échanges afin d'amener la population à mieux connaître la CPI. Il s'agit des « Débats sur la CPI ».

La journée de la justice a donc été l'opportunité pour lancer la 1^{ère} édition des Débats sur la CPI. Cette tribune que la CI – CPI voudrait instituer tous les six ou 12 mois est un espace où plusieurs personnalités sont invitées à venir entretenir le public sous forme de panel dans un hôtel. L'objectif étant de faire connaître la CPI afin de permettre sa ratification. Le thème de la 1^{ère} édition des débats sur la CPI qui a eu lieu ce 17 juillet était : « **Cour Pénale Internationale : mieux connaître pour s'engager** ».

Trois sous thèmes ont été débattus

- 1) Missions et Genèse de la CPI par Me Diallo Geneviève (présidente de l'AFCI) et M. Jean Baptiste Gnonhué (coordonnateur International Justice Project) venu du Bénin.
- 2) La complémentarité dans le statut de Rome par Me Traoré Drissa (président MIDH)
- 3) La Côte d'Ivoire et la CPI par M. Simon Munzu (chef de division D.H. ONUCI).

Avant l'intervention des panélistes, deux allocutions ont été prononcées.

La première par M. Ali Ouattara (président CI – CPI), qui après avoir expliqué les raisons de la journée a lancé un appel aux autorités afin qu'elles ratifient le statut de Rome et aussi facilitent l'arrivée du procureur à Abidjan.

Quant à la 2^{ème} allocution elle fut prononcée par M. Ali Yéo (directeur de cabinet) représentant le ministre de la justice et des D.H., empêché pour cause de conseil de gouvernement ce jour.

Au nom du ministre, il a salué le travail de la CI – CPI et promis que tous les obstacles seront levés afin que la Côte d'Ivoire devienne un état partie.

Après l'intervention des différents panélistes, un débat a eu lieu avec le public qui était composé de :

- l'ambassadeur d'Allemagne
- d'un représentant de l'UE
- de représentants des ministères : de la Justice et des D.H., de la Défense, de la Sécurité, des victimes de guerres.

- des représentants du parlement ivoirien
- des représentants des partis politiques
- d'un représentant du Conseil Constitutionnel
- du bâtonnier de l'ordre des avocats
- d'avocats
- de magistrats
- de chefs religieux
- de représentants de l'ONUCI
- d'un représentant du tribunal militaire
- des présidents des ONG membres de la coalition
- de représentants d'ONG
- d'étudiants et de journalistes

Débuté à 9h 30, c'est à 12h 30 que la cérémonie a pris fin après un débat très enrichissant. Le public dans son ensemble est parti satisfait.

Cette cérémonie a eu un large écho dans la presse écrite, audio et visuelle.

Presse écrite

18 juillet : Frat Mat – Courrier d'Abidjan – l'Inter – Dialogue – Nord / Sud – Rebond

19 juillet : Patriote – Le Jour plus – le Matin d'Abidjan

Radio

17 juillet : Radio CI journal de 19h – 19h 30

ONUCI FM journal de 18h – 19h

18 juillet : Radio CI : émission « l'évènement » interview du président Ali de 6h 45 à 7h (15 minutes)

19 et 23 juillet : ONUCI FM : émission « A vos droits » intervention du président Ali.

Télé

18 juillet : TV2 : journal de 19h 30 et 23h

21 juillet : TV1 : journal de 13h – 20h et 23h

Le Président

Ali Ouattara

